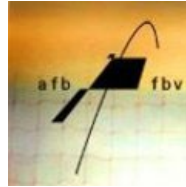


Circuit junior romand AVB, AOB, AFB, ACGB et AVcB Consignes d'organisation des étapes du CJ Romand 2016-17



1. L'AVB coordonne l'organisation du circuit junior romand.

Ses tâches consistent à

- fixer une réunion annuelle (ou plus si besoin) des responsables régionaux des circuits régionaux, afin de :
 - o faire un débriefing annuel sur le circuit
 - o échanger sur le déroulement de chacun des circuits régionaux (partage d'expérience)
 - o discuter des éventuelles mesures à prendre pour faire évoluer et améliorer le déroulement du circuit junior
- s'assurer de la bonne planification et du bon déroulement du circuit (partie intercantonale), notamment :
 - o planification de la saison (organisateur, dates, éventuels sponsors)
 - o commande des médailles et lots offerts lors des podiums des étapes intercantionales et du master romand
- gérer les finances de la part « intercantonale » du circuit, à savoir :
 - o collecte des versements des organisateurs d'étapes intercantionales et du master romand
 - o paiement des médailles
 - o paiement des lots du master romand offerts lors des podiums
- gérer la relation avec un éventuel sponsor commun pour l'ensemble du circuit romand

Pour chaque junior participant à une étape intercantonale ou au master romand, Fr. 3.- seront reversés par les organisateurs à l'AVB pour couvrir les frais d'achat des médailles et des lots du master romand (le solde de la finance d'inscription individuelle (Fr. 7.-) est conservé par l'organisateur pour couvrir ses frais).

2. Annonces à faire en début du tournoi :

- Mot de bienvenue
- Annonce du mode de tournoi (2 sets gagnants en 15, Phase de poule + élimination directe, etc.)
- Annonce des éventuelles règles particulières pour les U9 et U11 (petit terrain & filet abaissé pour les étapes organisées par l'AVB notamment)
- Rappel de la charte du Fair-Play à respecter (affichée bien en évidence dans la salle), de la place des coaches et des supporters, et de la possibilité de demander des juges de ligne en cas de contestations à répétition
- Volants plumes uniquement, possibilité d'en acheter dans la salle
- Une trousse médicale est à disposition sur le site du tournoi
- Horaires prévus des ½ finales, finales et podiums (selon les catégories)
- Temps d'échauffement à respecter, éventuels terrains d'échauffement

3. Master romand :

Une fois les Masters régionaux terminés, les responsables des régions communiqueront au responsable du circuit junior (circuitjunior@badmintonvd.ch) le nom des quatre qualifiés (par catégorie) de leur région. Celui-ci transmettra les noms des qualifiés au club organisateur du Master Romand deux semaines avant la date du tournoi.

Le format du master romand est le suivant pour chaque catégorie :

- les 5 têtes de série sont les 5 vainqueurs des masters régionaux. Ils sont ordonnés selon leur ranking Swiss Badminton et/ou leurs résultats lors des étapes intercantionales de la saison

- 5 poules de 4 joueurs, dont les deux premiers sont qualifiés pour les 1/8 de finale, 1/4 de finale, puis 1/2 finale et finale comme suit :

Chacune des poules regroupera

- un junior de 4 des 5 régions
- le vainqueur d'un master régional (tête de série), le deuxième d'un master d'une 2^{ème} région, le troisième d'un master d'une 3^{ème} région et le 4^{ème} du master d'une 4^{ème} région.

Puis, les 1/8 de finale, 1/4 de finale verront s'affronter les 1^{ers} et 2^{nds} de chaque poule, comme suit :



Le 22.09.2016